

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX : RUE NAÏF, 1.
 Roubaix, Tourcoing :
 Trois mois 12 f.
 Six mois 23 »
 Un an 44 »

L'abonnement continue, sauf avis contraire

DIRECTEUR-GÉRANT : J. REBOUX
 Le Nord de la France :
 Trois mois 12 »
 Six mois 23 »
 Un an 44 »

ANNONCES : 15 centimes la ligne.
 RÉCLAMES : 25 centimes
 — On traite à forfait. —

On s'abonne et en reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Naïf, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béguin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 14 MARS 1870

La France vient de perdre l'un de ses plus grands orateurs politiques, — la cause de la Religion et de la Liberté, l'un de ses plus intrépides défenseurs. M. le comte Charles de Montalembert est mort à Paris hier matin. M. de Montalembert, on ne l'ignore pas, était atteint depuis longtemps d'une maladie incurable. Récemment, il avait eu une crise très douloureuse. Depuis quelques jours cependant, dit le *Journal de Paris*, une amélioration considérable semblait s'être produite dans son état. Il avait pu recevoir quelques amis dans son appartement de la rue du Bac.

Ce matin à huit heures, le concierge de M. de Montalembert étant monté, comme d'habitude, pour porter les lettres et les journaux, entra chez le comte. Au moment où il lui demandait s'il avait des ordres à lui donner, il vit M. de Montalembert s'affaisser comme suffoqué. On alla immédiatement prévenir M^{me} de Montalembert. Un quart d'heure ne s'était pas encore écoulé que le comte était mort, sans souffrance apparente.

M. de Montalembert était âgé de 60 ans. Nous n'avons que le temps de retracer au courant de la plume les phases principales de cette grande et belle existence.

Charles Forbes, comte de Montalembert, né à Londres le 10 mars 1810, descendait d'une ancienne famille du Poitou dont un des membres se distingua dans les guerres d'Italie, sous Louis XII et sous François I^{er}. Son père, qui émigra en 1792, avait épousé dans l'exil la fille d'un riche négociant écossais, appartenant à la religion protestante. Au retour des Bourbons, M. de Montalembert père fut nommé colonel, pair de France et ministre à Stuttgart. Charles X l'envoya ensuite comme ambassadeur à Stockholm. M^{me} de Montalembert, qu'on nous représente comme une très-grande et très-raide Anglaise, aux mouvements saccadés et géométriques, n'eut aucune part à l'éducation de son fils. La première enfance de l'illustre écrivain fut confiée à un prêtre de l'ordre de l'Oratoire, l'abbé François-Joseph de Monier Laquarée. L'élève conserva toujours une filiale affection pour son digne instituteur. Quand sa famille revint en France, on le plaça dans une grande pension tenue par des Anglais, puis au collège Henri IV, et enfin à Sainte-Barbe où il acheva ses études de la façon la plus brillante.

Ce fut à Henri IV — vers 1828, jecrois — que M. de Montalembert connut un jeune aumonier dont il devint bientôt l'ami et qui le guida dès ses premiers pas dans la vie publique. Cet aumonier était l'abbé Lacordaire. En octobre 1830, sous l'égide d'un homme dont le nom devint avoironnement tant de retentissement, M. de La Mennais, les deux amis fondèrent le journal *l'Avenir*. M. de Montalembert avait un peu plus de vingt ans. *l'Avenir*, qui s'adressait au clergé, avait

pris cette épigraphe : *Dieu et Liberté*. Son programme pouvait se résumer ainsi : Respect à la Charte et aux lois justes, et, pour tout le reste, indépendance absolue du pouvoir. Par conséquent, liberté des opinions par la presse et guerre à l'arbitraire et au privilège ; liberté d'enseignement et guerre au monopole universitaire ; liberté d'association et guerre aux vieilles lois monastiques ressuscitées des plus mauvais jours. Liberté, indépendance morale du clergé, et guerre au budget des cultes.

La polémique de *l'Avenir*, ardente, belliqueuse, aussi radicale dans les procédés que dans les principes, amena Lamennais et Lacordaire devant la cour d'Assises, mais le jury les acquitta aux applaudissements d'une foule immense, accourue, dit un biographe, de tous les points de Paris.

Pendant que ses collaborateurs obtenaient ce véritable triomphe dans la capitale, M. de Montalembert essayait de créer dans les départements une agitation pour la défense de la liberté religieuse. Il écrivit à Lyon diverses brochures qui commencèrent sa réputation de publiciste. Le moment n'était pas loin où le jeune écrivain allait s'affirmer devant le pays comme un orateur de premier ordre.

En même temps que les autres rédacteurs de *l'Avenir*, il entreprit, en 1834, cette glorieuse campagne de la liberté d'enseignement qu'il devait poursuivre avec tant d'éclat durant tout le règne de Louis-Philippe. On a souvent rapporté les incidents qui marquèrent le début de cette lutte, la pétition à la Chambre des Pairs, l'ouverture de l'école de la rue des Beaux-Arts, la comparaison devant la barre de la Chambre haute, l'éloquente et incisive défense des trois maîtres d'école et enfin leur condamnation. Ses faits ne sont ignorés de personne.

Après la condamnation par Rome des doctrines de *l'Avenir*, M. de Montalembert se soumit en fils dévoué du Saint-Siège et n'en continua pas moins à la Chambre des Pairs et dans ses écrits, sa lutte ardente, passionnée, magnifique, pour la liberté et la réhabilitation de l'Église catholique, calomniée, persécutée par le pouvoir d'alors, et contre cette politique mesquine, égoïste, antinationale, qui devait mener la France à la catastrophe de février. Nous ne pouvons que rappeler ici ses discours ou brochures sur la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la nationalité polonaise, les monuments historiques, la politique étrangère de la France, le travail des enfants dans les manufactures, etc., etc.

Les membres de la Chambre des pairs frissonnaient sous le souffle puissant de cette éloquence jeune, vibrante, acerbe, qui éclatait parfois en accents sublimes. Tous les contemporains se rappellent et les jeunes générations connaissent cette apostrophe célèbre lancée par M. de Montalembert, dans un discours sur l'enseignement : « Au milieu d'un peuple libre, nous ne voulons pas être des » [lotes] nous sommes les successeurs

des martyrs et nous ne tremblons pas devant les successeurs de Julien l'apostat. Nous sommes les fils des Croisés et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! »

Cela fit accuser l'orateur catholique de vouloir humilier la bourgeoisie par sa morgue aristocratique. Evidemment, a-t-il dit fort justement un publiciste, Montalembert ne faisait pas le moins du monde allusion à sa noblesse. Par ces mots : *Nous sommes les fils des Croisés*, il évoquait le souvenir de l'époque de foi par excellence et l'antithèse des fils de Voltaire le démontre sans réplique. Du reste, dit le même auteur, les orages ne l'intimidaient pas. Il grandissait de toute la petitesse, de tout le ridicule, de toute la mauvaise foi de ses antagonistes.

M. de Montalembert, dans un discours sur les affaires de Suisse, prédisait quatre mois à l'avance la révolution de février : « Messieurs, disait-il à ses collègues, c'est un vaincu qui parle à des vaincus. » Comme tant d'autres, il partagea les espérances, les illusions, que firent naître les premiers actes de la République et prêta, sans arrière-pensée, son concours au nouveau régime ; mais il ne cessa de placer au dessus de tout la cause de l'indépendance de l'Église. Ses discours à la Constituante et à la Législature lui acquirent l'admiration du monde entier. Après la fameuse harangue du 19 octobre 1849, qui est regardée comme son chef-d'œuvre, Pie IX lui écrivit pour le remercier.

En 1854, M. de Montalembert protesta contre le coup d'Etat. Il fut nommé néanmoins membre de la commission consultative, mais donna sa démission le lendemain du jour où parut au *Moniteur officiel* le décret confisquant le patrimoine de la famille d'Orléans. Elu membre du Corps législatif, il y représenta presque seul l'opposition. En 1854, à l'occasion d'une lettre écrite par M. Dupin et publiée contre sa volonté dans les journaux belges, des poursuites furent intentées à M. de Montalembert, mais on rendit une ordonnance de non lieu.

Aux élections de 1857, les intrigues gouvernementales parvinrent à faire échouer l'illustre orateur.

M. de Montalembert avait été élu, en 1851, membre de l'Académie française par 25 voix sur 30, en remplacement de Droz. Il fut reçu par M. Guizot, son plus ardent adversaire sous le gouvernement de juillet.

M. de Montalembert était allié à l'illustre famille belge de Mérode.

Dans ces dernières années, il poursuivait la publication d'un magnifique ouvrage, les *Moines d'Occident*. Il collaborait assidument au *Correspondant*.

M. de Montalembert avait un idéal : la liberté politique et religieuse. Il croyait, comme il l'a dit lui-même, que cette liberté était la seule sauvegarde efficace contre la corruption inséparable d'une civilisation avancée, la seule solution praticable et honorable de toutes les difficultés et de toutes les divisions de temps moderne.

Dans les dernières années de sa vie, il reconnaissait cependant combien peu de sympathie la vraie liberté inspire aux masses démocratiques et il s'en consolait, suivant ses propres expressions, en remontant dans le passé pour y suivre la traînée lumineuse des aspirations magnanimes, qui ont animé de siècle en siècle, l'Hopital, Fénelon Montesquieu, Turgot, Madame de Staël, Chateaubriand, Casimir Périer, Royer-Collard, Tocqueville, presque tous méconnus ou abandonnés par le pouvoir, tous désavoués ou dépassés par la démocratie moderne.

Son manifeste aux catholiques allemands et sa dernière lettre publiée il y a quelques jours, avaient soulevé des inquiétudes qui, nous en avons la ferme conviction, n'auraient pas été justifiées par l'homme qui écrivait naguère : « Au milieu des découragements, des hésitations et des apostasies qui nous assiègent, que notre voix et notre vie restent d'accord avec notre passé. *Manet immota fides*. » ALFRED REBOUX.

On télégraphie de Bayonne, 12 mars :

On assure que quelques carlistes sont entrés la nuit dernière en Espagne, malgré la vigilance qui est exercée sur la frontière et l'internement dans l'intérieur des principaux chefs.

On mande de Rome, le 9 : Les gouvernements d'Autriche et d'Espagne ont suivi l'exemple de la France ; elles réclament également le droit de nommer un envoyé extraordinaire près le Concile.

On nous écrit de Paris que le Conseil supérieur de commerce et de l'industrie qui vient de commencer une nouvelle enquête monétaire, a entendu MM. Rouland, gouverneur de la Banque, de Rothschild et de Waru, régents. Ces messieurs se sont appliqués à faire ressortir les inconvénients qui résulteraient de la pièce de 25 fr. en or. « Le résultat principal, a dit M. Rothschild, sera d'élever à 25 fr. le prix des objets que nous payons maintenant 20 fr. »

On nous écrit de Paris :

« Dès demain lundi et chaque jour de la semaine, les commissions travailleront, sans s'empêcher, aux projets émanant soit du gouvernement, soit de l'initiative parlementaire. »

Plusieurs lois importantes, notamment celles relatives aux chemins de fer, aux timbres des journaux, aux justices de paix, pourront ainsi venir en discussion publique à partir du 21, ce qui n'aurait pas eu lieu si l'on avait consacré encore cette semaine à des débats dans le genre de ceux qui prennent beaucoup de temps et donnent peu de profit.

La loi sur les Conseils généraux, puis celle sur l'application du jury aux délits de presse occuperont les premiers jours d'avril. On abordera ensuite le budget.

Souhaitons qu'entre temps, le code rural reçoive la sanction parlementaire. Il est dressé avec savoir et libéralisme, de manière à se passer des modifications que les avocats préparent et que redoutent les agriculteurs. »

Le *Journal officiel* contient, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prince im-

périal, de nombreuses promotions et nominations dans la Légion d'Honneur.

MM. de Boucaumont, Lejoindre, le baron de Lésperul, et Thoinnet de la Turlibère, députés au Corps législatif, M. Ozernon, secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Commerce, et M. Lucas, ingénieur des ponts et chaussées, ont été nommés membres de la commission d'enquête administrative sur les voies de communication.

Le duel du duc de Montpensier
 ET DE
L'INFANT HENRI DE BOURBON

A la suite d'une lettre injurieuse adressée par don Henri de Bourbon aux partisans du duc de Montpensier et publiée dans *la Epoca*, une rencontre a eu lieu entre don Enrique et le prétendant à la couronne d'Espagne.

Le duel a eu lieu au pistolet, à Alcorcón, petit relais de poste situé à huit kilomètres de Madrid et particulièrement favorable, par sa situation, à ce genre de rencontre.

Il est entouré d'épais buissons, au milieu desquels s'élève une venta (auberge) où l'on peut trouver en cas de malheur sous les secours nécessaires.

Les témoins du duc de Montpensier étaient les généraux Cordoba et Alaminos. Ceux de don Henri étaient MM. Santa-Maria (républicain), André Ortiz.

Le Docteur Frédéric Roubio s'était joint aux témoins.

C'était le sort qui devait désigner celui des deux combattants qui tirerait le premier. Après avoir choisi l'endroit, le plus propice du terrain, on consulta le sort, et ce fut le nom de Henri de Bourbon qui sortit le premier.

Les adversaires furent placés à dix pas l'un de l'autre. Le duc de Montpensier essaya le feu d'Henri de Bourbon, et tira à son tour. Cette première épreuve ne donna aucun résultat.

Les pistolets furent chargés de nouveau et l'on rapprocha d'un pas les deux combattants. Deux balles furent échangées encore sans résultat. A la troisième reprise, la distance n'était plus que huit pas. Au commandement des témoins, une double détonation se fit entendre sans interruption notable. Don Henri, atteint dans la région du crâne au-dessus de l'œil droit, tomba raide mort.

Le duc de Montpensier a montré beaucoup de sang-froid pendant toute la durée du combat.

Toutefois, après la rencontre, il a été tellement affecté qu'on a dû le faire saigner deux fois.

Enrique-Maria-Fernando de Bourbon, duc de Séville, allait avoir quarante-sept ans ; il était né le 17 avril 1823.

Frère de don François d'Assise, l'ex-roi d'Espagne et cousin germain d'Isabelle, dont il avait autrefois sollicité la main, don Enrique laisse un fils qui est entré depuis peu dans l'armée espagnole où il a obtenu le grade de sous-lieutenant.

(*Moniteur universel*)

H. Morel,

Nous lisons dans le *Journal de Paris* : « Le duel du duc de Montpensier et de l'infant don Henri, a été amené par une sé-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 15 MARS 1870.

— 11 —

L'élang de Précigny

Par ÉLIE BERTHET.

Chaque minute était précieuse. Il mesura du regard l'élévation de la fenêtre ; elle était placée à une quinzaine de pieds environ au-dessus du pavé de la cour ; mais, à moitié de la hauteur, se trouvait l'auvent de bois peint qui protégeait la porte du pavillon. Alfred était fort et agile, il n'hésita pas à prendre un parti. Il enjamba le balcon, sauta sans accident sur l'espèce de terrasse formée par l'auvent ; de là dans la cour, le trajet n'était guère plus périlleux ; au bout d'une minute, il était en bas, au milieu de ses amis.

Il fut accueilli avec des transports de joie par tous ces braves gens. Mais Nicolas sentit le danger de la situation.

— Et maintenant, partons, dit-il à demi-voix en saisissant le bras d'Alfred, ne donnons pas à ces coquins le temps de reconnaître M. de Précigny... Nous ne ferons de mal à personne, continuait-il tout haut, de manière à être entendu des malveillants, mais qu'on nous laisse passer... Nous ne demandons rien, sinon de sortir tranquillement d'ici !

Il donna à ses voisins d'abaisser leurs armes, afin de montrer des dispositions pacifiques, et la troupe se dirigea vers la porte de la manufacture. Pendant un moment, cette tactique parut devoir réussir ; les Anglais, dont aucun ne connaissait le comte Alfred, restaient indécis. Quelques-uns avaient bien soupçonné la vérité ; mais, avec leurs idées particulières sur la noblesse, ils n'avaient gardé de voir dans ce jeune homme en blouse et en casquette de chasse, le fier héritier d'une famille patricienne. Smithson se montrant tout à coup, vint changer la face des choses.

Le contre-maître s'était tenu caché jusqu'à ce moment en dehors de l'usine ; mais aucune circonstance de cette violente crise ne lui avait échappé. Il s'élança au milieu de ses compatriotes et s'écria en anglais :

— Qu'allez-vous faire, enfants ? est-ce ainsi que vous me soutenez ? Ce gentleman qui vient de se joindre à la bande, c'est le comte de Précigny !

— Goddam ! dit le teinturier dans un ébahissement profond ; un comte habillé comme un paysan !... Mais ces nobles de France n'ont pas autant d'écus dans leurs poches que le plus petit fermier d'un de nos comtés d'Angleterre... Eh bien donc, puisque le voici, il ne sortira pas sans avoir payé son passage.

En même temps il alla s'emparer de l'énorme porte et la ferma à grand bruit. Alfred vit avec douleur l'impossibilité où se trouvaient ses compagnons de se retirer sans combat.

— M. Smithson, s'écria-t-il indigné, si je vous ai insulté, je suis prêt à vous rendre raison. Est-il donc nécessaire, pour une querelle survenue entre vous et moi, de mettre tant de personnes dans le cas de s'entre-tuer ? Est-ce ainsi que l'on entend l'honneur de l'autre côté de la Manche ?

— Si je vous tue ou si vous me tuez, répliqua Smithson avec une sombre opiniâtreté en portant la main à sa joue, en aurai-je moins reçu un soufflet ? Non, non, chaque chose aura son tour, un outrage fait à un loyal Anglais ne se lave pas ainsi... Vous m'avez frappé, je veux vous frapper aussi... Le duel viendra après.

— Oui, c'est cela, coup par coup ! grondait le teinturier avec une gaieté brutale ; John, Williams, Georges ! tenez ferme près de la porte, tandis que nous allons prendre le jeune coq au milieu de ses oisons !

Le comte promena autour de lui un

regard plein d'angoisses. Le bon curé, épuisé par ses efforts précédents, était tombé presque évanoui sur un banc de pierre. M. Laurent, échappant aux mains de son gardien, avait couru vers les ateliers et s'efforçait de recruter, parmi ses ouvriers, un nombre suffisant d'hommes sûrs, au moyen desquels il pût imposer aux deux parties. Mais il ne devait pas être de sitôt en mesure d'opérer une diversion efficace pour le maintien de l'ordre.

— Mes bons amis, dit le comte avec agitation en s'adressant à ceux qui l'entouraient, je ne veux pas être la cause d'une effusion de sang... dispersez-vous, je vous en supplie ; abandonnez-moi ; quoi qu'il arrive, vous vous êtes conduits en braves gens !

— Non pas, non pas, dit Nicolas d'un ton ferme ; c'est pour nous que vous êtes exposé à ce danger ; nous serions des ingrats de ne pas vous soutenir jusqu'à la mort, n'est-ce pas, vous autres ?

— Oui, oui ; il vaut autant mourir ici en bousculant les Anglais, que de mourir de la fièvre dans son lit.

— Que le sort s'accomplisse donc, reprit Alfred en poussant un profond soupir ; mais, pour Dieu, ne portez pas les premiers coups ?

Comme il achevait ces mots, les Anglais arrivèrent en poussant un formidable hurra. Les troupes se touchaient presque et allaient se confondre...

Tout à coup une forme blanche et légère apparut dans l'étroit espace qui

les séparait encore ; c'était mademoiselle Laurent. Nul ne l'avait vu venir et n'avait entendu sa voix ; elle semblait surgir de terre ou descendre du ciel au milieu de cette scène de tumulte. Le visage tourné vers les Anglais, elle éleva les deux bras en l'air pour leur commander de s'arrêter ; aussitôt ils reculèrent avec respect.

La jeune fille elle-même parut surprise de l'effet qu'avait produit sa présence sur les mutins ; mais, profitant du premier moment d'hésitation, elle appela d'un ton ferme :

— Smithson ! où est M. Smithson ? Le contre-maître sortit des rangs, s'avança vers elle avec déférence. Thérèse lui posa la main sur l'épaule d'un air de familiarité ; puis, se penchant à son oreille, elle y glissa quelques mots. Smithson répliqua à voix basse et avec chaleur ; au bout d'une minute de conversation, il releva la tête ; son visage était radieux, ses yeux brillaient de plaisir.

— En arrière, mes drôles, s'écria-t-il en français, en s'adressant à sa troupe, dispersez-vous sur-le-champ... Celui qui frappera un coup se fera un ennemi de moi ! L'affaire est arrangée ; je ne me plains plus de personne... au contraire, je suis content, je suis heureux, je suis au comble de mes vœux !

Les assistants ne pouvaient croire à un changement si subit, si merveilleux. Les Anglais surtout ne revenaient pas de leur surprise ; plusieurs murmuraient